

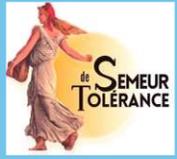
Dossier semeurs : laïcité -complexité



Sur le chemin de la laïcité, nous semons ces graines de tolérance, soucieux d'une posture éthique dans l'action sociale comme dans l'Éducation populaire.

La valeur universelle, était le repère central d'une III^{ème} République confiante en les promesses de la science. La relativité des valeurs communautaires est caractéristique d'une société d'une V^{ème} à bout de souffle. Le corps social du XXI^{ème} siècle est à réinventer.

-
- ✦ *Entretien avec Maffesoli, M., Propos recueillis par Moreau, J. et Dorna, A. (2011). L'humanisme et la transfiguration. Humanisme, N° 292(2), 27-34. <https://doi.org/10.3917/huma.292.0027>.*
 - ✦ *Maffesoli, M. (2009). La citoyenneté face à l'émergence de nouveaux liens sociaux Les défis des « tribus » postmodernes. Humanisme, N° 284(1), 58-63. <https://doi.org/10.3917/huma.284.0058>*
 - ✦ *Maffesoli, M. (2006). De l'identité aux identifications. Dans Aubert, N. (dir.), L'individu hypermoderne. (p. 145 -156). Érés. <https://doi.org/10.3917/eres.auber.2006.01.0145>.*



L'atelier des Semeurs

Une réflexion collective et citoyenne

L'émergence de pistes de réflexion pour tous

<p>Le conflit : un fait social</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ La loi de 1905 : suite à un énième conflit Église-État dans l'histoire française (la "guerre des 2 Frances" étant une dispute en violence). Il y a passage à une dispute en justice dans le cadre du débat législatif. ✂ Le conflit se propage à la manière d'un cercle concentrique irradiant. 	<p style="text-align: right;">Forest, A. (2024), <u>Le conflit, un phénomène social</u></p>
<p>« Le principe de commune humanité »³ dans un conflit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Identifier les rapports de domination à l'œuvre dans le conflit. ✂ L'Islam en question hier et aujourd'hui. 	<p>Achi, R. (2007) . 8. Laïcité d'empire Les débats sur l'application du régime de séparation à l'islam impérial. Dans Weil, P. (dir.), Politiques de la laïcité au XXe siècle. (p. 237 -263). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.weil.2007.01.0237.</p>
<p>La réciprocité est indispensable à la reconnaissance de l'ensemble des parties</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Le conflit : un fait social – système dynamique qui cristallise les peurs et fait de <i>l'alter-ego</i> un ennemi à vaincre, voire détruire, éliminer. 	<p>Maffesoli, M. (2006) . Communion et communication. Penser le mystère de la socialité contemporaine. Sociétés, no 91(1), 7-10. https://doi.org/10.3917/soc.091.07.</p>
<p>Problématique du financement des lieux de culte maintenu dans la loi de 1905</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Malgré la séparation il y a la dimension économique qui maintient le lien ✂ Débat sociétal autour de la participation des collectivités au financement de la mosquée de Metz. 	<p>Perrin, A. (2007). 21. Le financement public des églises catholiques Des relations complexes autour des édifices cultuels. Dans Weil, P. (dir.), Politiques de la laïcité au XXe siècle. (p. 531 -552). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.weil.2007.01.0531.</p>
<p>Égalité des libertés de conscience</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Le siècle des lumières a montré sa tolérance quant aux libres penseurs. 	<p>https://www.conseil-constitutionnel.fr/la-constitution/la-liberte-de-conscience Mesny, T. (2018) . Vous avez dit « liberté de conscience » ? Humanisme, N° 318(1), 30-33. https://doi.org/10.3917/huma.318.0030.</p>
<p>Bioéthique et religion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Des tentatives de lois bioéthiques sont empêchées par les cultes. ✂ Domination de l'Église qui ne veut pas se séparer de l'État ? 	<p>https://www.radiofrance.fr/franceculture/bioethique-et-laicite-4973164</p>

3 BOLTANSKI, L, & THÉVENOT, L (2022). *De la justification Les économies de la grandeur*. Gallimard.

<p><i>Deux formes d'intentions pour les pro laïcité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Intention « laïcarde » antireligieuse. ✂ Intention équilibrée de concorde civile. 	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Scot, J. (2015) . Laïcité : confusions, dérives et impostures. La Pensée, N° 383(3), 13-26. https://doi.org/10.3917/lp.383.0013. ✂ Humbert, S. (2022) . Pour une paix durable et la concorde. Histoire de la justice, N° 33(1), 257-267. https://doi.org/10.3917/rhj.033.0257. ✂ Humbert, S. (2022) . La concorde, un idéal ? Histoire de la justice, N° 33(1), 15-21. https://doi.org/10.3917/rhj.033.0015.
<p><i>Abolir le concordat en Moselle</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Les acquis sociaux liés au concordat pèsent-ils dans la balance ? ✂ Une décision constitutionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Gueydan, C. (2013) . La constitutionnalisation du droit local d'Alsace-Moselle et la question prioritaire de constitutionnalité. Revue française de droit constitutionnel, n° 96(4), 857-878. https://doi.org/10.3917/rfdc.096.0857.
<p><i>Le modèle de la Réforme : mise en perspective - Catholicisme - Protestantisme - Islam</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Un État sans religion ou des religions sans État ? 	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Léchot, P. (2024) . Chapitre premier. Le climat en Occident à la veille de la Réforme protestante. La Réforme (1517-1564) (1517-1564) (p. 7 -27). Presses Universitaires de France. https://shs.cairn.info/la-reforme--9782715424012-page-7?lang=fr. ✂ Candar, G. (2019) . Jaurès face à Luther et Marx, de la Réforme religieuse à la révolution sociale ? Lectures critiques et réemplois. Cahiers Jaurès, N° 231-232(1), 19-33. https://doi.org/10.3917/cj.231.0019.
<p><i>Clin d'œil à Rabelais</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Humanisme ✂ Universalisme ✂ Liberté ✂ Laïcité 	<p>Couprrie, A. (2009) . 2. Le XVIe siècle. Les grandes dates de la littérature française. (p. 20 -31). Armand Colin. https://shs.cairn.info/les-grandes-dates-de-la-litterature-francaise--9782200244668-page-20?lang=fr.</p>

Conférence de Jean Baubérot-Vincent

Des apports théoriques pour une réflexion solide et partagée

Thèmes abordés durant la conférence par Jean Baubérot-Vincent

Historien et sociologue français, professeur émérite à l'École Pratique des Hautes Études, il est fondateur de la sociologie de la laïcité.

<i>Les principes de la laïcité</i>	✂ Liberté de conscience et de pensée ✎ Religion = oppression des consciences	
	✂ Neutralité arbitrale de la puissance publique	
	✂ Les laïcités sont adossées à des religions civiles (USA, France) ✎ Déclaration des droits fondamentaux	
	✂ <u>USA</u> ✎ Théisme constitutionnel ✎ Dieu politique qui bénit l'Amérique comme sa nation unique élue ✎ Le politique ne peut pas être assujéti à une religion précise ✎ Religion civile globale qui prédomine toutes les religions qui naît dans un processus démocratique	✂ <u>FRANCE</u> ✎ En France pas suffisamment de pluralisme religieux pour qu'il y ait une religion civile ✎ Instrumentalisation possible de l'Église catholique (dans les deux sens) ✎ Religion séculière areligieuse dans sa forme ✎ Idéaux absolutistes <hr/> ✎ Roman national républicain où la révolution n'aurait combattu que ses ennemis alors qu'elle s'est combattue elle-même
<i>La loi de 1905</i>	✂ Réalisation d'un idéal de la Révolution française ✎ Les articles organiques sont un ensemble d'articles de la loi du 18 germinal an X(8 avril 1802), dite du Concordat, qui organisent l'exercice des cultes catholique et protestants en France. ✎ Commission parlementaire éloignée du schéma révolutionnaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aristide Briand ▪ Jaurès s'appuie sur le modèle américain ✂ (Art 1) vote massif ✂ (Art 2) voté avec une majorité relative ✎ Peur d'un développement de schismes au sein de l'Église catholique ✂ Art 4 : Les catholiques devront obéir à la hiérarchie pour une relation irénique (faite de compromis) entre l'Église et l'État, sur le modèle américain	

<p><i>La loi de 1905</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Choix entre pacification des deux Frances et pleine liberté de conscience : ne pas susciter des chiismes mais ne pas les empêcher ✂ Le problème du pluralisme n'est pas résolu mais évité (car impensé) puisque les minorités religieuses sont du côté des républicains anticléricaux ✂ Dès 1908 la séparation est calme
<p><i>La nouvelle laïcité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✂ Résolution des conflits religieux en les réduisant aux points acceptables en démocratie <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ✂ Configuration géopolitique <ul style="list-style-type: none"> ✎ 1904 : guerre russo-japonaise ✎ 1905 : temporalité lente (présentisme) ✎ La religion reste englobante de tous les aspects de la vie : combat contre le cléricalisme comme représentatif de la nation et porteur de l'identité nationale <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ✂ Configuration socioculturelle <ul style="list-style-type: none"> ✎ La confiance dans le progrès et la science (contre les récits apocalyptiques actuels) <hr/> <ul style="list-style-type: none"> ✂ Laïcité virile de 1905 malgré une forme de féminisme d'Aristide Briand et Fernand Buisson

Pour aller plus loin : Propositions bibliographiques des Semeurs

<i>Les principes de la laïcité</i>	<p>Baubérot-Vincent, J. (2016) . Les sept laïcités françaises. Administration & Éducation, N° 151(3), 13-21. https://doi.org/10.3917/admed.151.0013.</p> <p>Barb, A. (2016) . Une laïcité ouverte aux religions ? Le modèle américain. Études, Janvier(1), 19-34. https://doi.org/10.3917/etu.4223.0019.</p>
	<p>Baubérot-Vincent, J. (2013) . Sécularisation, laïcité, laïcisation. Empan, n° 90(2), 31-38. https://doi.org/10.3917/empan.090.0031.</p> <p>Ries Julien. Les religions séculières dans la société d'aujourd'hui. In: Revue théologique de Louvain, 6^e année, fasc. 3, 1975. pp. 332-339. DOI : https://doi.org/10.3406/thlou.1975.1410 // www.persee.fr/doc/thlou_0080-2654_1975_num_6_3_1410</p> <p>Tschannen, O. (1992) . Max Weber et la sécularisation. Les Théories de la sécularisation. (p. 119 -136). Librairie Droz. https://shs.cairn.info/les-theories-de-la-secularisation--9782600041287-page-119?lang=fr.</p> <p>Aubert, G. (2015) . Chapitre 7 - La société contre elle-même (xvii e-xviii e siècle) Révoltes et répressions dans la France moderne. (p. 97 -114). Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.auber.2015.01.0097.</p>
	<p>Baubérot-Vincent, J. (2021) . Chapitre premier. La Révolution et l'Empire, premier seuil de laïcisation. Histoire de la laïcité en France. (p. 5 -25). Presses Universitaires de France. https://shs.cairn.info/histoire-de-la-laicite-en-france--9782715408708-page-5?lang=fr.</p>
	<p>https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaire-en-cours/sommes-nous-bloques-dans-le-presentisme-3100270</p> <p>Garcia, T. (2011) . Un autre ordre du temps. Pour une intensité variable du maintenant. Revue de métaphysique et de morale, n° 72(4), 469-486. https://doi.org/10.3917/rmm.114.0469.</p> <p>Entretien réalisé par Wahnich, S., Zaoui, P. (2010) . Présentisme et émancipation Entretien avec François Hartog. Vacarme, N° 53(4), 16-19. https://doi.org/10.3917/vaca.053.0016.</p> <p>https://www.radiofrance.fr/franceculture/les-fictions-d-apocalypse-ont-elles-pour-but-de-nous-rendre-meilleurs-7903790</p> <p>https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/concordance-des-temps/aristide-briand-prophete-ou-bateleur-9583346</p> <p>Tomei, S. (2007) . Ferdinand Buisson Père de la Laïcité Républicaine. Humanisme, N° 279(4), 30-36. https://doi.org/10.3917/huma.279.0030.</p>
<i>La loi de 1905</i>	
<i>La nouvelle laïcité</i>	



Ce que dit la loi, son contexte politique, générations futures

Suggestion des Semeurs

La jeunesse laïque : 1ère partie de XXème siècle	Dessertine, D. (2007) . 11. Former une jeunesse laïque Les amicales entre éducation populaire et civilisation des loisirs (1894-1939) Dans Weil, P. (dir.), Politiques de la laïcité au XXe siècle. (p. 301 - 325). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.weil.2007.01.0301 .
Les années 1920	Bonafoux, C. (2007) . 10. La relance de la question de la laïcité au tournant des années 1920. Dans Weil, P. (dir.), Politiques de la laïcité au XXe siècle. (p. 285 -300). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.weil.2007.01.0285 .
Loi Debré 1959	Poucet, B. (2007) . 20. L'application de la loi Debré. Dans Weil, P. (dir.), Politiques de la laïcité au XXe siècle. (p. 505 -530). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.weil.2007.01.0505 .
Les années 1980	Besse, L. (2007) . 17. Une « laïcité ouverte » Les Maisons des jeunes et de la culture (de la Libération au milieu des années 1980) Dans Weil, P. (dir.), Politiques de la laïcité au XXe siècle. (p. 441 -461). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.weil.2007.01.0441 . Prost, A. (2002) . Chapitre 12. La loi Savary : les raisons d'un échec. Dans Hurtig, S. (dir.), Alain Savary : politique et honneur. (p. 261 -286). Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.hurti.2002.01.0261 .
XXIème siècle, la loi de 2004	Pelletier, D. (2005) . L'école, l'Europe, les corps : la laïcité et le voile. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, no 87(3), 159-176. https://doi.org/10.3917/ving.087.0159 .

Pour introduire cette seconde partie, il nous a semblé important d'introduire différentes notions sociologiques pour mieux appréhender les conflits d'opinions au sein d'une société, et de rapporter ces notions au mécanisme spécifique des conflits autour de la Laïcité.

En tant que phénomène social, le conflit apparaît comme une lutte pour les droits et se diffuse par effet de rayonnement.

Les conditions du conflit exigent la présence d'au moins deux personnes face à un choix. Julian Freund⁴ propose une compréhension littérale du terme « *conflit* » comme étant un « *cas limite d'une dissension persistante ou d'une mésentente répétée, par suite de l'intervention d'éléments émotionnels comme la colère, l'invective, l'intérêt ou un mot mal placé, ressenti comme une injure* » (Freund, 1983, pp. 17-61). Il est un mode, entre autres, d'expression des « *relations sociales* » (Freund, 1983, pp. 17-61), pour le moins coutumier.

Par définition, le conflit s'inscrit dans le périmètre des faits collectifs et peut être envisagé tant du côté de l'espace que de celui du temps. Il se décline en différents cas de figure trouvant forme ou issues particulières comme le compromis. Il peut s'exprimer par la violence ou aboutir au consensus.

1. **Premièrement**, le phénomène social qu'est le conflit se traduit par une lutte pour les droits.
2. **Deuxièmement**, le processus conflictuel rayonne et détourne l'attention de sa cause.

I. Une lutte pour des droits

Max Weber, dans son ouvrage publié à titre posthume en 1921, *Économies et société*, s'intéresse à la question du conflit qui « *naît de l'inévitable sélection sociale qui fait que tous ne peuvent pas avoir droit à tout, surtout au même moment* » (Freund, 1983, pp. 17-61). La rivalité s'installe mais dans ce cas tout recours à la violence est écarté.

Ce combat révèle une quête des droits sociaux qui peut être liée au genre, à la position socioéconomique comme au *Capital culturel*.

Ainsi le conflit peut dépasser la question des rivalités, comme le propose Julian Freund. Il peut prendre la forme d'une « *compétition* », de l'« *hostilité* » ou d'une « *lutte* » (Freund, 1983, pp. 17-61). 1917, pp. 520).

Freund l'appliquera à la notion sociologique de l'acteur qui exprime, au travers du conflit, une volonté de se manifester subjectivement. Autrement dit, il se manifeste au regard d'une norme intériorisée mais néanmoins imposée de l'extérieur.

Cette subjectivité peut être une manifestation de motivations inconscientes ou encore de « *passions* » (Weber, 1917, pp. 520). Les conflits dépendent donc « *de divers ordres de valeurs* », individuels et collectifs qui « *s'affrontent dans le monde en une lutte inexpiable* » (Freund, 1983, pp. 17-61).

Les différents protagonistes de la scène conflictuelle sont en désaccord autour d'un choix, portant sur une décision qui les engage conjointement, quel qu'en soit le sujet : « *même l'amour peut donner lieu à des rivalités conflictuelles [...]* » (Simmel, in, Freund, 1983, pp. 17-61).

La nature d'un conflit dépend de différentes variables reposant sur « *des enjeux, des motifs* », eux-mêmes dépendants « *du nombre des adversaires, de l'envergure et [de] l'étendue territoriale* » (Simmel, in, Freund, 1983, pp. 17-61).

En d'autres termes, à cadre et enjeux égaux, chaque conflit est différent et singulier et s'inscrit à la fois dans l'espace social et dans le temps.



Le conflit : un fait social

Un combat réglementé qui exclut toute violence

Rivalités Hostilité Lutte	Genre	<p><u>Le concept de champ</u></p> <p>« Penser en termes de champ va à contre pente des habitudes de pensée intériorisées depuis des générations, qui conduisent à penser en termes réalistes d'individus et de population [...] » (Bourdieu, 2013, pp. 4-37)⁵. Pierre Bourdieu, dans une approche structuraliste, aborde les groupes d'individus du point de vue des dynamiques relationnelles. À l'encontre d'une approche typologique qu'il pointe comme « réaliste », il encourage à « penser en termes dynamiques » (Bourdieu, 2013, pp. 4-37) les rapports entre différents corps sociaux. « Pourquoi ? Comment ? Quelles sont les résistances ? De quoi s'agit-il dans le cas du champ universitaire ? Quel est l'enjeu ? Quel est le capital qu'il faut avoir pour jouer et pourquoi joue-t-on ? » (Bourdieu, 2013, pp. 4-37). Ce questionnement qu'il attribue au champ universitaire est transposable à la question du conflit parental. Étant donné la complexité de la <i>théorie des champs</i>, je cherche simplement à mettre en avant cette dimension systémique du champ dans lequel les individus font appel à une forme de capital, notamment en situation de conflit.</p> <p><u>Le capital</u></p> <p>« En fait, il y a autant d'espèces de capital qu'il y a de champs » (Bourdieu, 2013, pp. 437)⁶.</p> <p>Il s'agit de l'« appartenance à un groupe comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes [...] mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles ». (Bourdieu, 2006, pp. 29-34)</p> <p>Ces « classes sociales » au sein desquelles une dynamique relationnelle « de concurrence, de compétition » s'opère (Bourdieu, 2013, pp. 4-37). Bourdieu précise que la notion d'enjeu est nécessaire entre les <i>agents</i> et que cet enjeu doit être partagé pour que le champ existe. Il prend pour exemple la lutte. Nous lui substituerons donc le conflit.</p> <p>Si nous nous demandons quel capital ils doivent mobiliser pour jouer, alors les dimensions économiques, sociales et culturelles s'imposent.</p>
	Capital culturel	
	Capital économique	
	Capital social	

⁵ BOURDIEU, P (2006). 1. Le capital social. Notes provisoires. Le capital social Performance, équité et réciprocité. La Découverte, pp. 29-34. <https://doi.org/10.3917/dec.bevor.2006.01.0029>.

⁶ BOURDIEU, P (2013). Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 Introduction de Patrick Champagne. Actes de la recherche en sciences sociales, 2013/5 N° 200. pp. 4-37. <https://doi.org/10.3917/arss.200.0004>.



II. Un effet de rayonnement

L'effet de rayonnement avancé par la sociologie semble trouver son équivalence autour de la question des projections.

L'identification projective mise au jour par Freud dans le cadre de l'étude de cas pathologiques de paranoïa, révèle un phénomène « *consistant à chercher à l'extérieur l'origine d'un déplaisir* » (Tregnier, 2015, pp. 93-114)⁷. Ainsi, un mécanisme inconscient apparaît, visant à s'identifier à l'une des deux parties, au risque de régler ses propres comptes au travers de cette situation extérieure à soi-même.

Nous pouvons donc faire l'hypothèse, par analogie, que les groupes nationalistes et partis politiques d'extrême droite, aujourd'hui sont traversés par ce type de processus psychique consistant à projeter leur propre vécu de dominant, sur des minorités.

Pour exemple, les populations françaises depuis plusieurs générations, de culture judéo-chrétienne peuvent attribuer leurs propres fantasmes de domination aux populations issues de l'immigration de première ou deuxième génération, et plus particulièrement lorsqu'ils sont de confession musulmane, étayant des théories quasi délirantes telles que celle du *Grand remplacement* de l'écrivain Renaud Camus.

Du point de vue du sociologue, au-delà de son « *cadre purement spatial* » (Freund, 1983, pp. 183-241), le conflit rayonne et bénéficie d'une dimension que Freund désigne comme périphérique.

Il engage en effet des tiers qui cherchent à intercéder ou au contraire à se maintenir à distance, au motif d'une « *neutralité* » (Freund, 1983, pp. 183-241). Dans les deux cas l'enjeu est de contenir le conflit mais c'est précisément l'effet inverse qui se produit. L'existence même de ces tiers favorise son rayonnement.

L'intensité de la discorde décroît au fil du temps par un effet d'habitude, le rendant quasi coutumier. Cette accoutumance crée une forme de lassitude ou bien de « *malaise* » (Freund, 1983, pp. 183-241).

⁷ TREGNIER, C (2015). Projection, identification projective et représentations intrapsychiques. Psychologie clinique et projective, 2015/1 n° 21. pp. 93-114. <https://doi.org/10.3917/pcp.021.0093>.



Le contexte politique actuel montre que cet effet d'accoutumance ressenti par certains, produit sur eux un effet d' enrôlement alors que d'autres, lassés ne s'indignent plus face à des discriminations décomplexées et répétées.

D'autres, enfin, pris d'une sensation de malaise, se résignent ou s'indignent au contraire, dans les pas de Stéphane Hessel⁸ ou encore d'Edgard Morin cherchant *La voie pour l'avenir de l'humanité*⁹.

Suggestions bibliographiques

- ✂ Hessel, S. (1982) . Quelques réflexions sur Pierre Mendès France et le monde arabe. Monde Arabe, N° 98(4), 116-118. <https://doi.org/10.3917/machr1.098.0116>.
- ✂ Hessel, S. (2008) . Le devoir d'insertion, vingt ans après Le grand tournant des années 70 et les défis actuels. Migrations Société, N° 117-118(3), 53-62. <https://doi.org/10.3917/migra.117.0053>.
- ✂ Abdelmalek, A. (2004) . Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne. Sociétés, no 86(4), 99-117. <https://doi.org/10.3917/soc.086.0099>.
- ✂ Entretien avec Morin, E., Propos recueillis par Dortier, J. (2020) . Changer la vie. Dans Dortier, J. et Yousfi, L. (dir.), Edgar Morin L'aventure d'une pensée. (p. 119 -126). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.dorti.2020.01.0119>.

Dans le conflit, la véhémence des débuts produit un phénomène de surprise que Freund nomme « *irruption conflictuelle* (Freund, 1983, pp. 183-241). Saisis par cette incursion, les tiers peuvent se laisser happer dans un mouvement magnétique ou à l'inverse se trouver sidérés.

Cela dépend de leurs représentations subjectives de la dispute, qu'ils soient en première ligne ou éloignés du centre du cercle de rayonnement. Cette dimension représentative du conflit peut alimenter les fantasmes autour de la figure de l'ennemi, nourrissant l'état émotionnel ressenti au moment même de l'irruption.

En résumé, le conflit est par définition pluripartite, à l'échelle du groupe comme de l'individu. Il est relatif à l'espace et au temps et tous les participants « *manifestent les uns à l'égard des autres une intention hostile, en général à propos d'un droit* » à « *maintenir, affirmer ou rétablir* » en tentant de « *briser la résistance de l'autre* » (Freund, 1983, pp. 63-111). À cela s'ajoute un contexte marchand favorisant les tensions conflictuelles.

⁸ Hessel, S. (2011). *Indignez-vous !* Indigène Editions.

⁹ Morin, E. (2011). *La voie : pour l'avenir de l'humanité*.

Cette présentation de ce qu'est un conflit en tant que fait social étant faite, nous pouvons désormais nous intéresser à sa dimension polymorphe.

J'exposerai dorénavant une catégorisation des conflits dans l'objectif d'offrir des clés de compréhension à la situation particulière du débat politique sur la laïcité.

III. *Des formes du conflit*

Le conflit se déploie sous différentes formes, va vers des issues variées et emploie des méthodes diverses. Une fois déclenché, l'objectif est d'aboutir à un résultat qui viendra en marquer la fin. Le recours à la **violence** peut être une autre alternative.

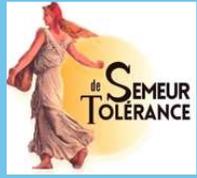
L'adversaire peut être annihilé, assurant une victoire totale et définitive à l'attaquant. Ensuite, la soumission d'une partie par l'autre, implique le recours à la force, donc la violence, quelle qu'elle soit. Freund précise toutefois que ce modèle, qu'il nomme « *triomphe* », n'est généralement pas pérenne.

Il laisse entrevoir une probable reprise des hostilités. Par ailleurs, le « *recours à l'arbitrage* » (Freund, 1983, pp. 17-61) permet, par l'intervention d'un tiers extérieur à l'action, d'aboutir sur une décision qui tranchera et mettra un terme au désaccord.

Dans les conflits où la violence règne, le tiers est évincé au profit d'une relation duelle, propice au rapport de force et à la surenchère, processus d'une « *escalade vers la violence* » (Freund, 1983, pp. 113-181). Se pose alors la question de ce que chacun des protagonistes accepte de cette violence au regard de ses valeurs propres.

Plusieurs configurations sont possibles : l'agression, la lutte et la désintégration, le combat, le consensus.

Aux confins de la violence peut surgir la **destruction** de l'autre, au cœur d'une lutte, « *forme indéterminable du conflit, souvent confuse, parfois féroce et démesurée par rapport à l'enjeu s'il y en a un* » (Freund, 1983, pp. 63-111).



Configurations possibles du conflit

La lutte	La lutte sous-tend des enjeux collectifs tels que les luttes de genre, ou la lutte pour les droits civiques ou encore pour la citoyenneté. Elle induit des comportements dont les caractéristiques sont la radicalité, l'absence de limite qu'elle soit conventionnelle ou formelle.
Le combat	Ce qui différencie le combat de la lutte c'est précisément son cadre formel et conventionnel. Il se déroule selon des règles préétablies et clairement énoncées, supposant le consentement de chacune des parties, sans quoi ce combat n'aura pas lieu. Il suppose donc l'intériorisation d'une discipline et un respect de la hiérarchie.
L'arrangement	<p><u>L'arrangement particulier</u></p> <p>L'idée d'« <i>arrangements particuliers</i> » (Boltanski, Thévenot, 2022, pp. 39-59) dans lesquels s'inscrit le compromis : « <i>L'arrangement est un accord contingent aux deux parties («tu fais ça, ça m'arrange ; je fais ça, ça t'arrange ») rapporté à leur convenance réciproque et non en vue d'un bien général.</i> » (Boltanski, Thévenot, 2022, pp. 39-59).</p> <p><u>Le compromis</u></p> <p>Il témoigne d'une possibilité pour les différentes parties, de moduler leurs positions et de trouver un accord (Freund, 1983, pp. 17-61). Luc Boltanski et Laurent Thévenot considèrent l'accord comme un prototype de « <i>convergence</i> » basé sur « <i>un principe supérieur commun[...]</i> » (Boltanski, Thévenot, 2022, pp. 39-59).</p>
Le consensus	Loin d'être un terrain d'entente ou le lieu d'un accord, il ne représente pas une sortie de conflit à proprement parler. Il s'agit plutôt d'une possibilité de suspension de la violence. Ceci permet d'atteindre un « <i>équilibre des différences qui se supportent tant bien que mal</i> » (Freund, 1983, pp. 113-181).



Les moyens utilisés

La stratégie	La stratégie implique un travail d'analyse, de réflexion, d'anticipation des réactions de l'adversaire. L'anticipation implique que le temps de la stratégie précède celui de l'action. Elle relève de la « <i>préméditation</i> » (Freund, 1983, pp. 113-181).
La manœuvre	<p><u>La tactique</u></p> <p>La tactique permet d'exploiter les moyens à disposition sur la scène du conflit, que chacun des acteurs peut alors combiner. Elle englobe l'idée de tromperie à l'encontre du camp opposé mais également dans son propre camp. Il s'agit en effet de leurrer les participants de manière à exacerber leurs comportements au service de la cause. Quels que soient les moyens mobilisés il s'impose avant tout d'« <i>essayer de percer les véritables intentions de l'ennemi et trouver les failles de son organisation pour le réduire à notre merci</i> » (Ibid.). La tactique revêt un caractère spontané puisqu'elle dépend d'une situation précise, incidentelle, relevant de la contingence. Cette manœuvre peut être utilisée lorsque la situation semble sans issue, dans un contexte à forte intensité émotionnelle.</p> <p><u>La transgression</u></p> <p>La transgression ne se définit pas uniquement par la violence. Le fait de faire un détour vis-à-vis de la règle peut être une action pacifiste. (Freund, 1983, pp. 183-241).</p>

Contact & informations :

Semeur de Tolérance

Fabien Chambrion

Aurélie Forest

06-15-93-48-39

<https://semeurdetolerance.org/>

fabien@semeurdetolerance.org

aurelie@semeurdetolerance.org